Lettre de D'Alembert à Euler Leonhard, 30 mars 1750

Expéditieur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Euler Leonhard, 30 mars 1750, 1750-03-30

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 18/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/428

Informations sur le contenu de la lettre

Incipit]'ai été très flatté de la lettre que vous m'avez fait...

RésuméII prend acte qu'Euler approuve son ouvrage sur la précession et cherchera à simplifier sa méthode si possible. Continue son travail sur la Lune, trouve un mouvement de l'apogée conforme aux observations, comme Clairaut. Ce qu'il a appris à Clairaut et ce que ce dernier lui a appris.

Justification de la datationNon renseigné Numéro inventaire50.08 Identifiant649 NumPappas50

Présentation

Sous-titre50 Date1750-03-30 Mentions légales

- Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreLateX
Publication de la lettreEuler, O. O., IV A, 5, p. 307-308
Lieu d'expéditionParis
DestinataireEuler Leonhard
Lieu de destinationBerlin
Contexte géographiqueBerlin

Information générales

LangueFrançais Sourceautogr., d.s., « à Paris », adr. à Berlin, traces cachet rouge, 4 p. Localisation du documentSaint-Pétersbourg AAN, 136/op2/3, f. 125-126

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné Auteur(s) de l'analyseNon renseigné Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024